

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **13e jour du mois de mars 2023**, à la Salle du Conseil, à compter de 17h00. Sont présents :

- Madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- Monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- Madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- Monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5 et Maire suppléant
- Monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absente : Madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Hugues Grimard, Maire.

Sont également présents :

- Monsieur Georges-André Gagné, Directeur général et Greffier-suppléant
- Madame Sarah Richard, Trésorière

Il est donc procédé comme suit :

#### **2023-114**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Jean Roy, appuyé par le Conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement 2023-349 ; règlement décrétant une dépense et un emprunt de 355 000 \$
3. Levée de la séance

Adoptée

#### **2023-115**

#### **ADOPTION DE RÈGLEMENT 2023-349 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 355 000\$ POUR L'ACHAT D'UN IMMEUBLE – 38, RUE DES VÉTÉRANS**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Val-des-Sources désire acquérir un terrain;

**CONSIDÉRANT** que la Ville peut contracter une demande de financement temporaire selon l'article 567.2 Loi sur les cités et villes pour des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2023-349 pour 355 000 \$ afin d'acquérir un terrain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller René Lachance et résolu :

**DE MANDATER** le Maire, Monsieur Hugues Grimard ainsi que la Trésorière, Madame Sarah Richard afin qu'ils puissent signer tous les documents et/ou contrats qui permettent de procéder à l'émission du financement.

Adoptée

**2023-116**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le Conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 17h01

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, Maire**

---

**M. Georges-André Gagné,  
Directeur général et Greffier-suppléant**